



XXXIV^e SESSION
Paris, 3 au 6 juillet 2009

DOCUMENT N° 32

DEBAT GENERAL

INTERVENTION

DE

M. Mamadou SECK
Président de l'Assemblée nationale du Sénégal
Président de la section sénégalaise de l'APF

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple- Un But- Une FOI

ASSEMBLEE NATIONALE

**COMMUNICATION DE SON EXCFELLENCE MONSIEUR
MAMADOU SECK
PRESIDENT DE
L'ASSEMBLEE NATIONALE, A L'OCCASION DE LA
XXXV^e SESSION
DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA
FRANCOPHONIE**

**« LES IMPACTS DE LA CRISE
FINANCIERE INTERNATIONALE
SUR LES PAYS AFRICAINS
FRANCOPHONES »**

Paris, 5 Juillet 2009

**Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée
Parlementaire de la Francophonie,**

**Excellences, Messieurs les Présidents d'Assemblées
et Chefs de Délégations ;**

Monsieur le Secrétaire général parlementaire de l'APF,

**Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs les
Parlementaires,**

Mesdames et Messieurs,

J'ai le privilège, aujourd'hui, de pouvoir m'adresser à cette illustre Assemblée, pour échanger avec elle sur les impacts de la crise financière internationale dans les pays africains francophones.

Dans cet exercice, j'ai pu bénéficier de l'apport fécond des différentes Assemblées présentes à Dakar, au Sénégal, lors de la XVIIème Assemblée Régionale Afrique de l'Assemblée Parlementaire de la francophonie.

Je voudrais ici leur renouveler l'expression de ma totale et profonde gratitude. Au premier rang, je voudrais remercier particulièrement le **Président Guy Nzouma NDAMA**, Président de l'APF et Président de l'Assemblée Nationale du Gabon qui a pris l'initiative de cette heureuse rencontre.

Dans un premier temps, mon propos sera brièvement centré sur les origines de la crise financière internationale et ses canaux de propagation, notamment sur le secteur réel.

Dans un deuxième temps, j'évoquerai les impacts réels ou potentiels de la crise sur les pays africains francophones, avant de passer en revue en troisième lieu, les leçons à tirer de cette crise, en insistant sur les réponses que pourraient apporter les parlementaires.

Mais parlons d'abord des origines de la crise financière et de sa propagation à travers le monde.

La crise financière internationale actuelle est liée à un ensemble de facteurs, dont les plus déterminants peuvent être regroupés en deux séries.

En premier lieu, le dérèglement des marchés financiers qui s'est traduit par la réduction substantielle des garanties conventionnelles et autres sûretés, pour permettre, par exemple, aux ménages peu solvables d'acquérir une maison, créant ainsi le marché des « subprimes ».

Il s'est créé une bulle immobilière qui a fait suite à l'éclatement de la bulle des nouvelles technologies et au financement des déficits budgétaire et extérieur américains par l'épargne internationale.

Cette situation a progressivement permis l'essor de produits financiers dérivés et de la titrisation.

La titrisation a ainsi nourri la spéculation sur les marchés financiers, avec des produits opaques et très peu liquides, permis par une réglementation élastique et par la faiblesse des agences de notation.

En second lieu, la crise est consécutive à l'avènement d'un capitalisme financier international qui a conduit à la globalisation financière, illustrée par la désintermédiation, la déréglementation et le décloisonnement des marchés financiers.

La crise a ainsi brusquement mis fin à une longue période de croissance économique mondiale.

Elle vient s'ajouter à des crises déjà présentes, notamment dans les domaines alimentaire et énergétique.

Elle pourrait s'aggraver du fait des changements climatiques qui n'épargneront pas le continent africain où se trouve la majorité des pays francophones en développement.

Au total, les difficultés actuelles de l'économie mondiale relèvent d'une césure entre la sphère de production de richesse et la sphère financière. Ainsi, donc uniquement financière, la crise devient ainsi, une crise économique.

Les turbulences nées en 2008 de l'effondrement du secteur immobilier et du crédit hypothécaire aux Etats-Unis d'Amérique semblaient circonscrites aux pays développés.

L'illusion a toutefois été de courte durée !

En effet, en quelques mois, la crise financière s'est d'abord propagée au sein des pays développés, pour ensuite gagner les pays en développement, se transformant en crise économique et sociale mondiale.

Les effets de la crise sont transmis aux pays en développement par deux principaux canaux.

- Le canal financier, à travers les bourses des valeurs mobilières, le secteur bancaire et les Investissements Directs Etrangers- **IDE**.

- le canal économique, en relation avec l'évolution des transferts de fonds des migrants, les importations, les exportations, le tourisme et l'Aide Publique au Développement- **APD**.

En dépit des efforts d'adaptation dont ils ont fait preuve jusqu'ici, les pays africains sont préoccupés par les conséquences de la crise financière.

Cette situation est d'autant plus sensible, qu'elle fait suite à un renchérissement des prix internationaux des produits énergétiques et alimentaires qui affectent gravement les conditions de vie des populations.

En effet, la persistance de ce niveau des prix risque de remettre en question les avancées enregistrées dans la lutte contre la pauvreté durant les cinq dernières années, ainsi que dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement – **OMD**.

Parmi les pays les plus vulnérables, figure la majorité des pays africains francophones, qui accusent des déficits courants élevés ou qui ont financé leur développement par les capitaux étrangers et les lignes de crédits des banques étrangères.

En ce qui concerne la transmission vers l'économie réelle, le pire des scénarii serait qu'une crise prolongée des institutions financières engendre un resserrement du crédit.

Mais insistons d'abord sur le cas des pays africains francophones

A priori, l'Afrique serait le continent le moins touché par les effets directs de la crise financière, compte tenu de sa faible intégration dans la mondialisation.

Toutefois, de manière générale, en raison notamment de la baisse des exportations des matières premières, la crise économique et financière mondiale aura un impact négatif sur la croissance et sur les équilibres internes et externes de nombreux pays africains.

En revanche, le secteur financier est moins vulnérable car la plupart des banques sont sur liquide et prêtent peu aux entreprises.

En effet, la réglementation rigide (trop rigide, diront certains) des Banques centrales, telles la BCEAO et la BEAC permet d'éviter des dérapages dans la zone monétaire CFA. Cependant, il convient de surveiller le comportement des filiales des banques étrangères.

Par contre, l'impact de la crise se fera davantage ressentir sur l'Aide Publique au Développement- **APD**- dont le volume risque de baisser, compte tenu des restrictions budgétaires dans les principaux pays développés.

Au regard de la contraction du crédit et du ralentissement de l'économie mondiale, les flux d'investissement des multinationales et transferts de la diaspora vers le continent, pourraient également diminuer considérablement, au moment où l'accès aux marchés internationaux de capitaux deviendra plus difficile.

En ce qui concerne les pays du groupe Afrique francophone au sein des institutions de Bretton Woods, deux catégories d'effets réels ou potentiels ont été identifiés lors d'une conférence sur l'impact de la crise financière internationale, tenue à Abidjan, en Côte-d'Ivoire en 2008.

D'abord, la crise financière internationale n'a pas eu d'impact significatif sur les secteurs bancaires et financiers des 24 pays d'Afrique francophone, membres du FMI et de la Banque Mondiale. Toutefois, l'exécution des Budgets pourrait être affectée.

Un autre risque est afférent à la baisse de la compétitivité pour les pays de la zone franc, à cause de la parité fixe avec l'Euro, qui s'est déprécié de 20 à 30 pour cent. Il pourrait s'y ajouter un éventuel impact négatif sur les prix des produits primaires comme le cacao, le textile, le pétrole.

Les contre-performances du marché financier ne sont pas à négliger. A titre d'exemple, la Bourse Régionale des Valeurs mobilières BRVM-d'Abidjan, depuis mars 2009, en dehors du marché obligataire dont la capitalisation a enregistré une hausse de 12,83% à 549 milliards de FCFA, tous les indicateurs affichent du recul.

Par ailleurs, la crise financière a amplifié les effets de la crise alimentaire.

L'impact sera particulièrement marqué sur les économies affichant d'importants déficits dans le commerce des produits alimentaires.

Les populations urbaines seraient particulièrement touchées au fur et à mesure que s'effritent les possibilités d'emploi.

Les tentatives visant à subventionner les prix des produits alimentaires ne seraient guère soutenables à long terme, compte tenu du faible niveau des recettes publiques et de la diminution des réserves en devises.

Dans le même temps les difficultés de mobilisation de ressources en faveur du Programme Alimentaire mondial- **PAM**, - soutien traditionnel - aura des effets dramatiques sur les populations pauvres et surtout sur celles des pays en conflits et des Etats fragiles en général. Par ailleurs, le déficit prévu des recettes d'exportation des pays africains sera de l'ordre de 251 milliards de Dollar. EU en 2009 et atteindra 277 Milliards de dollars EU en 2010, pour l'ensemble du Continent.

Déjà que le taux de croissance économique en Afrique est tombé sous la barre de 3% en 2009, - s'établissant à 2,8% pour la première fois depuis 2002 -.

Au niveau macro-économique, le continent risque d'afficher un déficit global du compte courant de 4,3% du PIB en 2009, après avoir enregistré un excédent de l'ordre de 2,7% du PIB aussi bien en 2008 qu'en 2007.

Les Gouvernements des pays en développement, notamment d'Afrique francophone, continuent à mettre en œuvre diverses mesures visant à atténuer l'impact des chocs financiers et commerciaux.

Bon nombre de Gouvernements ont créé des structures spéciales, chargées de suivre l'évolution de la crise et d'élaborer des réponses ciblées.

Ils ont mis en place tout un éventail de mesures de stabilisation économique se traduisant par :

- une consolidation des équilibres macro-économiques ;

- La mise en place d'un environnement des affaires de classe internationale ;

La poursuite des réformes pour une bonne gouvernance publique et privée ;

- l'identification de créneaux porteurs pour attirer les investisseurs ;

Par ailleurs, il s'est agi :

- de la consolidation du cadre financier en vue de sauver les établissements de crédits qui pourraient être en difficulté ;

- renforcer les fonds propres des banques

- assurer le financement du secteur privé, notamment les **PME/ PMI**.

Le dernier axe d'intervention passe par le renforcement du capital humain.

En effet, l'investissement dans le capital humain doit être au cœur des stratégies visant à promouvoir l'économie du savoir.

Les mesures porteraient sur l'éducation, la santé et la nutrition.

En dépit de ces initiatives louables, il est clair que les pays francophones d'Afrique n'ont pas de capacités de financement suffisantes pour protéger leur population contre les impacts de la crise.

Les Etats africains enregistraient certes une croissance plus rapide avant la crise ; mais les taux de croissance étaient toujours en dessous du niveau nécessaire pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement **OMD**.

A cet effet les pays développés doivent respecter les engagements issus de la Conférence de Monterrey et de Gleaneagles sur l'Aide Publique au Développement mais aussi assurer une matérialisation plus efficace, conformément à la Déclaration de Paris.

Selon des estimations de la Banque Africaine de Développement, pour maintenir le niveau de croissance d'avant, la crise, l'Afrique aurait besoin d'un financement de 50 Milliards de Dollars _en 2009 et 56 milliards de dollars US en 2010.

, Pour porter les taux de croissance au niveau minimum de 7%, jugé nécessaire pour atteindre les OMD, le continent avait besoin d'une injection d'environ 117 milliards de dollar EU en 2009 et de 130 milliards de dollar EU en 2010, pour combler le déficit entre l'investissement et l'épargne.

D'autre part, selon les estimations de l'étude diagnostic par pays de l'infrastructure en Afrique, les besoins des financements du continent sont de l'ordre de 75,5 milliards de dollar EU par an au cours des dix prochaines années.

Pour terminer sur ce point, il convient de signaler l'importance des éventuelles conséquences politiques et leurs répercussions en matière de stabilité sociale et politique.

En effet, les avancées démocratiques et les préoccupations d'ordre sécuritaire à l'intérieur des pays comme à l'échelon sous régionale sont à surveiller de très près, avec un dispositif d'observation, de prévention et de gestion.

Quelles
Leçons tirer de la crise et quelles réponses
Parlementaires apporter ?

Il faut se convaincre que ni les critiques ni les incantations ne peuvent dévier le cours de la mondialisation.

Au niveau international, il est donc indispensable de repenser le rôle, l'architecture et la gouvernance de la globalisation économique et financière, de privilégier une approche coopérative et de renforcer la réglementation et la supervision du système financier, au regard des récentes innovations financières.

Il est en effet, absolument indispensable de garantir une représentation équitable pour l'Afrique, pour faire entendre sa voix et s'assurer qu'elle dispose de droits de vote adéquats au sein des Institutions Financières Internationales et des principales instances de prise de décision.

La principale leçon à tirer de cette Crise et que le système de régulation des marchés doit être redéfini dans le sens d'une meilleure gouvernance et, notamment, d'une plus grande transparence.

D'où l'importance de revisiter *le consensus de Washington*.

Cependant, la crise financière peut constituer *une source d'opportunités commerciales et d'investissements*.

Le plan d'urgence pour la réalisation de la sécurité alimentaire au Burkina Faso et la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) au Sénégal constituent entre autres, des exemples éloquentes de réponse à une crise à savoir la crise alimentaire.

La crise ne devrait donc pas constituer un prétexte pour remettre à plus tard le traitement des questions liées au développement des pays francophones comme l'atteinte des **OMD**, l'intégration économique régionale, la mise en œuvre des programmes économiques régionaux et l'ouverture à des méthodes et mécanismes innovants de financement du développement.

Une telle perspective en appelle à la responsabilité des institutions de représentations et de leurs acteurs que nous sommes.

Car, si la voix des pays est avant tout celle des gouvernements qui la portent, il est clair que nos Assemblées parlementaires ont un important rôle à jouer dans ce sens !

Les institutions comme les nôtres esquiveraient leur responsabilité si elles désertaient le terrain de l'analyse et de proposition ou renonçaient à une présence plus marquée dans les enceintes où les décisions de portée mondiale se prennent.

Par conséquent, dans ces espaces et institutions les orientations défendues par nos Etats doivent de plus en plus refléter une bonne coloration parlementaire, synthèse de notre participation active aux débats qui interpellent nos sociétés.

Il faut dès lors saluer à travers l'Union Interparlementaire, l'Assemblée parlementaire francophone, le rôle en première ligne des élus, dans cette recherche d'une synergie d'actions

La 120^{ème} Assemblée de notre organisation mondiale tenue en Avril 2009 à Addis-Abeba et la conférence parlementaire sur la crise économique mondiale qui a eu lieu récemment à Genève fournissent de légitimes motifs d'espérance et de fierté.

Mais ces efforts doivent être poursuivis à tous les niveaux et notamment au plan national, où l'Etat doit renforcer son efficacité dans la gestion de ses fonctions régaliennes et régulatrices pour mieux suivre la gestion des activités concédées au secteur privé dans le domaine de l'eau, de l'électricité, des télécommunications, des transports et des infrastructures.

Aussi, les pays francophones doivent assumer leurs responsabilités et réaffirmer leur détermination, à mener des politiques pertinentes qui passent par d'importantes réformes structurelles.

Entre autres, ces politiques pourraient avoir comme objectifs :

- le redressement du marché du travail par des emplois décents, respectueux de la dignité humaine.
- le développement du capital humain à travers la promotion d'un système d'éducation et de formation, le renforcement du système et des services de santé mais aussi l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations en général et des enfants en particulier.
- la forte réduction des inégalités dont sont victimes des groupes sociaux vulnérables comme les femmes, les enfants et les handicapés ;
- la réduction des déséquilibres régionaux, à travers des stratégies cohérentes et concertées d'aménagement du territoire, notamment dans l'espace rural et périurbain, de renforcement de la gouvernance locale et de développement à la base.

De cette façon, on pourrait réduire la vulnérabilité socioéconomique, optimiser la perspective de croissance économique et réduire la pauvreté.

A cet égard, chaque Assemblée nationale est invitée à rester davantage vigilante dans l'exercice de sa mission traditionnelle de contrôle de la mise en œuvre des politiques publiques ; en particulier dans les domaines budgétaire, économique et social.

En vérité, ce sont nos institutions qui accordent la caution légale et légitime à l'action des pouvoirs publics.

Au cœur de nos engagements politiques respectifs, se trouve, confinant au sacerdoce ascétique, notre obligation permanente d'être attentifs aux préoccupations quotidiennes de nos compatriotes.

Une telle mission requiert :

- une réactivité plus vive en gardant la profondeur de l'analyse et de la proposition ;
- une ouverture à la société, un dialogue avec la Société civile, notamment le mouvement associatif, les ONG, sans pour autant banaliser **la Parole parlementaire**, ni, prendre en charge tous les concepts en vogue et cela par simple effet du temps présent ;
- la négociation d'un consensus fort sur des règles de gouvernance garantissant des élections fiables, ainsi que l'intégrité institutionnelle au sein des Etats ;
- le renforcement de la tendance à l'émergence d'opinions publiques fortes constituant des plateformes crédibles d'appréciation et de sanction des politiques publiques.

*

**Mais au-delà de ces actions, comment asseoir une plus grande
solidarité au plan international et notamment au sein
De l'espace francophone ?**

Mesdames et Messieurs,
Chers Collègues,

- La Francophonie riche doit aider la Francophonie pauvre ;
Nos parlements ont un rôle capital à jouer pour amener les Gouvernements à respecter leurs engagements, notamment ceux pris à Monterrey, à Greeneagles et ceux contenus dans la Déclaration de Paris.
- Les inégalités, les exclusions et les discriminations ne doivent plus avoir de place dans nos relations,
- Les Etats, les peuples et les organisations populaires doivent désormais jouer pleinement leur rôle dans la lutte contre la Crise économique et financière.

Je vous remercie de votre aimable attention !